



COMMUNIQUE DE PRESSE

A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE LES MINES ANTIPERSONNEL. LE GOUVERNEMENT SAHRAOUI ANNONCE LA DISPONIBILITE DE LA REPUBLIQUE SAHRAOUIE POUR SIGNER LE TRAITE INTERNATIONAL DE L'INTERDICTION DES MINES ANTI-PERSONNEL.

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE SAHRAOUIE TIENT A RAPPELER A CETTE OCCASION, QUE, POUR ASSEoir L'OCCUPATION MILITAIRE DU SAHARA OCCIDENTAL, LE MAROC A ENFOUI DANS LES TERRITOIRES SAHRAOUIES SOUS OCCUPATION MAROCAINES, DES MILLIONS DE MINES ANTI-PERSONNEL, POUR PROTEGER SON ARMEE ET ASSIEGER LA POPULATION SAHRAOUIE.

DENONCANT CETTE POLITIQUE DONT L'HORREUR N'EST POINT A DEMONSTRER, ET DONT LES VICTIMES SE MULTIPLIENT, LE GOUVERNEMENT SAHRAOUI LANCE UN APPEL A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, AUX ONG MOBILISEES DANS LA LUTTE CONTRE LES MINES ANTI-PERSONNEL, POUR FAIRE PRESSION SUR LE MAROC, ET POUR LE CONTRAINDRE A ACCEPTER QUE LA MISSION DU DEMINAGE DU TERRITOIRE, PREVUE PAR L'ONU EN PERSPECTIVE DU REFERENDUM PUISSE COMMENCER. LES AUTORITES MAROCAINES RETIENNENT LES EQUIPEMENTS, DES UNITES SUEDOISES CHARGEES, NOTAMMENT DE NETTOYER LES PASSAGES ET LES LIEUX D'ETABLISSEMENT DES REFUGIES SAHRAOUIES HABILITES A PRENDRE PART AU REFERENDUM.

BIR LEHLU, LE 1<sup>er</sup> MARS 1999